

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 61-64

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__61_0

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1920

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1920

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL DELAMOTTE, PRÉSIDENT.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 1920.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. FERNAND FAURE : « DE LA NÉCESSITÉ DE RÉORGANISER NOS SERVICES PUBLICS EN VUE D'AMÉLIORER LA PRÉPARATION, LA PUBLICATION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES OFFICIELLES »

COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « LE COMMERCE DE LA CHINE. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. GABRIEL DELAMOTTE, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Gabriel DELAMOTTE, président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 1920

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 21 janvier, inséré dans le Journal de février 1920. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. CHAUMEREUIL, CHABERT, Gustave SOREPH, Edmond QUINTARD, GRUSON et Ernest LIZERAY sont nommés membres titulaires.

M. le Président annonce qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes, en qualité de membres titulaires :

M. Marcel GALMICHE, statisticien adjoint à la Statistique générale de la France, 4, rue Pierre-Curie (5^e), présenté par MM. MARCH et HUBER.

M. Raymond GAUMONT, chef de service à la Société des Établissements

Gaumont, 82, avenue Victor-Hugo, présenté par MM. DELAMOTTE, Fernand FAURE et BARRIOL.

M. Maurice THOUVIGNON, secrétaire général de la Société académique de Comptabilité de France, 44, rue de Valois, présenté par MM. DUFOURCQ-LAGELOUSE et BARRIOL.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels il cite :

GRÈCE. — Bulletin du mouvement des titres à la Bourse d'Athènes.

Bulletin mensuel du commerce spécial de la Grèce avec les pays étrangers. 1917-1918-1919.

PAYS-BAS. — Statistique des sursis à cause de la crise pour les années 1916 et 1917.

Statistique des voies et moyens du royaume des Pays-Bas pour 1915.

Causes de décès dans les villes du royaume de Danemark. 1918.

Statistique pénitentiaire des Pays-Bas. 1915.

AUSTRALIE. — The Official Year Book of New Wales. 1917.

CANADA. — Annuaire du Canada. 1916-1917.

ITALIE. — L'Italia economica nel 1918.

BELGIQUE. — Relevé officiel du chiffre de la population du Royaume pour 1914 à 1917.

La situation des industries belges en décembre 1919.

FRANCE. — Délégations financières et Conseil supérieur (Algérie).

OFFICE PERMANENT DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE. — État de la population (Amérique).

Il fait une mention spéciale d'un ouvrage très intéressant de notre collègue, M. PESCHAUD, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, intitulé : « Les Chemins de fer pendant la guerre de 1914-1918. »

COMMUNICATION DE M. FERNAND FAURE : « DE LA NECESSITÉ DE RÉORGANISER NOS SERVICES PUBLICS EN VUE D'AMÉLIORER LA PRÉPARATION, LA PUBLICATION ET L'UTILISATION DES STATISTIQUES OFFICIELLES »

M. le Président donne la parole à M. Fernand FAURE, qui désire soumettre un vœu à l'Assemblée. Ce vœu, auquel j'avais, dit-il, fait allusion dans mon discours inaugural à la présidence, a reçu l'approbation unanime du Conseil de la Société. Il espère qu'il sera ratifié par l'Assemblée.

M. Fernand FAURE expose que ce projet de vœu doit être soumis à l'Assemblée en vue d'être présenté à l'approbation du Gouvernement, et donne lecture du texte suivant :

« La Société de Statistique de Paris,

« Considérant que, si des statistiques bien faites ont toujours été nécessaires, elles sont devenues, dans les pays profondément bouleversés par la guerre de 1914-1918, une des conditions essentielles de leur relèvement économique et financier;

« Considérant que ces statistiques sont, à l'heure actuelle, en France, aussi indispensables aux particuliers, aux industriels, aux agriculteurs, aux commerçants, qui se mettent résolument à l'œuvre de la reconstruction nationale, qu'aux administrations publiques et au Gouvernement lui-même;

« Considérant qu'il est urgent de dresser, sans délai, comme une sorte d'inventaire de notre fortune nationale qui nous permettra de mesurer avec une approximation suffisante les destructions et les pertes causées par la guerre et de choisir les meilleurs moyens à employer pour les réparer;

« Considérant que cet inventaire ne peut se concevoir sans la mise à jour d'un grand nombre de nos statistiques officielles supprimées ou retardées par la guerre, sans la pleine utilisation de toutes les données statistiques dont disposent quelques-uns de nos Services publics et sans l'exécution de dénombremments nouveaux s'appliquant à l'immense variété des faits nouveaux nés de la guerre;

« Considérant notamment que l'exécution du traité de Versailles, pour tout ce qui touche aux réparations dues par l'Allemagne, reposera sur la connaissance exacte de tous les facteurs de la vie économique et financière non seulement de la France et de l'Europe, mais du monde, et que cette connaissance, seules des statistiques méthodiquement et promptement établies peuvent nous la donner;

« Considérant que la tâche ainsi imposée aux divers services publics chargés de dresser nos statistiques officielles est à la fois beaucoup plus vaste, plus complexe et plus difficile que leur tâche habituelle d'avant-guerre;

« Considérant qu'à une tâche nouvelle doit correspondre une organisation nouvelle des services;

« Considérant que cette organisation nouvelle doit se caractériser avant tout par l'emploi de meilleures méthodes de travail, par une meilleure distribution des tâches, par une coordination plus marquée;

« La Société de Statistique de Paris émet le vœu que le Gouvernement prenne sans retard toutes les mesures qu'il jugera de nature à fortifier l'action de nos services de statistique, à augmenter et à améliorer son rendement;

« Et elle prend la liberté de suggérer les mesures suivantes :

« 1^o Accorder à tous les services de statistique le personnel et les crédits que les besoins justifieront;

« 2^o Mieux coordonner leurs efforts jusqu'ici trop dispersés;

« 3^o Instituer entre eux un organe de liaison et de centralisation capable de les guider au besoin dans leurs travaux et surtout d'assurer la pleine utilisation de ceux-ci;

« 4^o Confier cette fonction de coordination à la Direction de la Statistique générale de la France, que tout désigne pour cela : son histoire, le rôle qu'elle a pris naturellement dans ces dernières années et jusqu'au nom qu'elle porte, et qui serait, on croit pouvoir l'affirmer, prête à remplir immédiatement cette mission nouvelle. »

M. le Président met aux voix la motion de M. Fernand FAURE; elle est adoptée à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. YVES-GUYOT : « LE COMMERCE DE LA CHINE »

M. le Président donne la parole à M. YVES-GUYOT, pour sa communication sur le commerce de la Chine.

Cette communication est insérée à la suite du procès-verbal. Voir p. 65 à 78.

M. le Président remercie M. YVES-GUYOT de sa très intéressante communication et ouvre la discussion.

M. Alfred NEYMARCK partage et appuie les conclusions du travail si intéressant et documenté de M. YVES-GUYOT. Cette communication rendra de grands services en faisant mieux connaître les ressources dont la Chine dispose. Il est à remarquer que, pendant de longues années, des siècles même, la Chine comme le Japon ont été considérés par les Européens comme des pays sauvages, dénués de toute civilisation. L'expédition en Chine de 1860, les traités de commerce et la politique du libre-échange de 1860, la guerre du Mexique de 1863, l'ouverture du canal de Suez en 1869, contribuèrent à mieux faire connaître cette immense contrée, son commerce, son industrie, ses productions, la richesse de son sol et de son sous-sol et particulièrement, comme l'a montré

M. YVES-GUYOT, l'abondance de ses minerais. L'expédition de 1860 avait à sa tête le général de Montauban, duc de Pallikao, et la prise de Pékin, l'ouverture au commerce de plusieurs ports chinois, jusqu'alors fermés aux Européens, produisirent une grande impression en France et en Europe. La Chine devint à la mode; chez nous, les journaux quotidiens et plusieurs illustrés s'en occupèrent et eurent beaucoup de succès; le théâtre s'en mêla et une opérette-bouffe : « Fleur de Thé », représentée au théâtre de l'Athénée qui — nouveauté d'alors — était construit dans un sous-sol, eut un grand succès.

Si le commerce de la Chine, son industrie, se sont développés, sa civilisation, comme la morale de Confucius, peuvent être opposées à ce qu'on appelle la civilisation et les principes nouveaux des pays européens et extra-européens. Au point de vue financier, la Chine a conservé et possède de grosses ressources : ses budgets — fait rare — ne connaissent pas le déficit à l'état chronique, ses emprunts intérieurs et extérieurs, de minime importance, ont été et sont régulièrement payés. On peut dire qu'à ce point de vue, la Chine, ce vieux pays, est dans une situation privilégiée et mérite l'attention. Elle a utilisé la monnaie d'or et d'argent et ses multiples subdivisions bien avant les Européens; mais elle a connu aussi et utilisé, bien avant eux, le papier-monnaie. Des historiens s'accordent à dire et prétendent — mais la preuve n'est pas démontrée — que ce fut Confucius qui, le premier, créa du papier-monnaie avec des feuilles de mûrier réduites en pâtes : sur ces pâtes molles, d'une épaisseur et d'un poids variables, Confucius apposait son sceau avec l'indication de la valeur de cette monnaie. Malheur à quiconque la refusait : il était « retiré de la circulation » plus vite que cette monnaie en pâte de mûrier!

Les progrès économiques, financiers, commerciaux, industriels de la Chine, dit M. Alfred Neymarck en terminant, sont indéniables et nous souhaitons que nos commerçants et industriels ne perdent pas de vue ce pays pour développer les relations et l'influence économique et commerciale de la France.

M. CADOUX joint ses remerciements à ceux de ses collègues pour la très intéressante communication de M. YVES-GUYOT.

Il a eu l'occasion d'étudier les ressources minières de la Chine et il tient à attirer spécialement l'attention sur les possibilités d'un développement considérable de l'extraction du charbon, notamment de l'antracite et des minerais de fer. M. YVES-GUYOT a indiqué l'essor de l'industrie sidérurgique de la Chine. On doit prévoir que cet essor s'accroîtra très largement et peut-être fort rapidement.

On sait les excellents résultats obtenus déjà avant 1914 par un groupe sino-belge qui avait installé la fabrication de la fonte avec un succès marqué et l'on n'ignore pas que les Allemands avaient le projet de faire de Kiaotchéou une sorte d'Essen d'Extrême-Orient, dominé et dirigé par les Allemands utilisant la main-d'œuvre chinoise.

Les prospections des mines de fer et des mines de houille sont certainement encore incomplètes; mais ce qu'on en sait permet d'envisager, sinon de craindre, que, disposant de plus d'antracite que le reste du globe et de réserves de bon minerai de fer évaluées à trois ou quatre fois les réserves d'Europe, la Chine devienne, beaucoup plus rapidement qu'on n'est porté à le penser actuellement, une si grande puissance sidérurgique qu'elle balancera à ce point de vue la supériorité des nations les plus favorisées, comme l'Angleterre et les États-Unis. Elle aura dans son sol et dans sa population des éléments formidables de prospérité.

M. BONNARD expose avec force que nous devons avoir à cœur d'exploiter nos produits, ceux notamment du bassin de Briey et qu'en vue d'un magnifique essor, nos finances doivent contribuer largement au développement de nos exploitations sidérurgiques.

La séance est levée à 22^h 30.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
G. DELAMOTTE.